

L'an DEUX MIL DIX-HUIT, le SAMEDI 15 DÉCEMBRE, à 09 h 02, le Conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en sixième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales (séance clôturée à 11 h 39).

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil municipal. BÉLIM Audrey a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert / LOWINSKY Jacques / ORPHÉ Monique / MAILLOT Gérald / VÉLOUPOULÉ-MERLO Nalini / FRANÇOISE Gérard / ADAME Brigitte / HOAREAU Jean-François (arrivé à 11 h 25 au Rapport n° 18/6-033) / COUDERC Alain / FONTAINE Gabrielle / HOARAU Brigitte / ISIDORE Marylise / DELORME Éric / ANDAMAYE Marie-Annick / CHOPINET Gérard / VOLIA-GARNIER Laetitia / KICHENIN Virgile / BOMMALAIS Geneviève / EUPHRASIE Didier / LESCAT Michel / ASSABY Maximilien / MARCHAU Jean-Pierre / MAMODE Nourjhan / CADJEE Ibrahim / HUMBLOT Nicole / FIDJI Jean-Claude / NAILLET Philippe / BARDINOT Sonia / VARONDIN Frédéric / BAREIGTS Éricka / ARLANDON Corine / BÉLIM Audrey / FOURNEL Dominique (arrivé à 09 h 29 au Rapport n° 18/6/003) / ANILHA Fernande / LAGOURGUE Michel (arrivé à 09 h 20 avant examen des dossiers à l'ordre du jour) / DOKI-THONON Lisianne / HUBERT Richenel / TÉCHER Régis / JEAN-PIERRE Philippe / HO-SHING Cynthia

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

À compter de son départ à 10 h 20 au Rapport n° 18/6-009

FONTAINE Gabrielle

par ADAME Brigitte

Pour toute la durée de la séance

PESTEL René Louis

par LOWINSKY Jacques

À compter de son départ à 10 h 29 au Rapport n° 18/6-011

ISIDORE Marylise

par DELORME Éric

Pour toute la durée de la séance

SUDNIKOWICZ Christiane

par MARCHAU Jean-Pierre

JAVEL François

par ASSABY Maximilien

DUCHEMANN Yvette

par ARLANDON Corine

À compter de son départ à 10 h 54 au Rapport n° 18/6-018

NAILLET Philippe

par LESCAT Michel

Pour toute la durée de la séance

MÉLADE Thierry

par BÉLIM Audrey

SILOTIA William

par CHOPINET Gérard

HOARAU Serge

par HUBERT Richenel

À compter de l'arrivée de son mandataire à 09 h 20

MOREL Jean-Jacques

par LAGOURGUE Michel

Jusqu'au départ de son mandataire à 10 h 31 au Rapport n° 18/6-035

VITRY Faouzia

par JEAN-PIERRE Philippe

Les membres présents, au nombre de 40 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales.

ÉLUS INTÉRESSÉS

En application de l'article L. 2131-11 du Code général des Collectivités territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

<i>Thématique / CCAS</i>			
	ANNETTE Gilbert	(Président)	au titre du CCAS de Saint-Denis
	ANDAMAYE Marie-Annick	(délégués / Ville)	Rapport n° 18/6-011
	BOMMALAIS Geneviève		
(1)	FONTAINE Gabrielle		
(2)	HOAREAU Jean-François		
	LESCAT Michel		
	MAMODE Nourjhan		
(3)	VITRY Faouzia		
	HUBERT Richenel		
<i>Thématiques / Culture - Education populaire - Handicap / Intégration</i>			
(3)	PESTEL René Louis	(délégué / CINOR)	au titre de l'OTI Nord
(3)	JAVEL François	(délégué / Ville)	Rapport n° 18/6-011
(3)	DUCHEMANN Yvette	(lien de parenté)	au titre de l'association Collectif Moufia/ Bois-de-Nêfles
	ADAME Brigitte	(déléguées / Ville)	au titre du CRIJ
	VOLIA-GARNIER Laetitia		
	LOWINSKY Jacques	(lien de parenté)	au titre du Lokal de la Source
	ASSABY Maximilien	(lien de parenté)	au titre de RUN Action
	ANNETTE Gilbert	(lien de parenté)	au titre de l'ANVPR
<i>Thématiques / Insertion - Logement social - Petite enfance - Politique de la Ville</i>			
	ADAME Brigitte	(déléguées / Ville)	au titre du CRIJ
	VOLIA-GARNIER Laetitia		Rapport n° 18/6-011
	ANNETTE Gilbert	(Président=)	au titre de la MLN
	KICHENIN Virgile	(délégués / Ville)	
	BÉLIM Audrey		
	VOLIA-GARNIER Laetitia		
(2)	HOAREAU Jean-François		
	ASSABY Maximilien	(lien de parenté)	au titre de RUN Action
<i>Thématiques / Prévention - Projet éducatif global - Scolaire</i>			
(3)	VITRY Faouzia	(Vice-Présidente)	au titre du CÉVIF
	ANNETTE Gilbert	(Président)	au titre de la CDÉ de Saint-Denis
	CADJEE Ibrahim	(délégués / Ville)	
	CHOPINET Gérard		
(3)	CLAIN Claudette		
	ADAME Brigitte		
	HO-SHING Cynthia		
<i>Thématiques / Séniors - Sports</i>			
	BOMMALAIS Geneviève	(Vice-Présidente)	au titre de l'ADÉSC
	ANDAMAYE Marie-Annick	(lien de parenté)	au titre du BCD
	CHOPINET Gérard	(lien de parenté)	au titre du CRGSH
	LOWINSKY Jacques	(lien de parenté)	au titre de Lasours Handball
	COUDERC Alain	(élu délégué)	au titre de l'OMS de Saint-Denis

CCAS Centre communal d'Action sociale
 OTI Office de Tourisme intercommunal
 ANVPR Association nationale des Visiteurs de Prison / Réunion
 CÉVIF Collectif pour l'Élimination des Violences intrafamiliales
 BCD Basket Club dionysien
 OMS Office municipal des Sports
 ADIL Agence départementale pour l'Information sur le Logement

CINOR Communauté intercommunale du Nord de la Réunion
 CRIJ Centre régional d'Information Jeunesse
 MLN Mission locale Nord
 ADÉSC Association dionysienne d'Éducation sportive canine
 CRGSH Club Roland Georget Sports Handicap
 CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
 SIDR Société immobilière du Département de la Réunion

(1) partie au Rapport n° 18/6-009
 (2) arrivé au Rapport n° 18/6-033
 (3) absent(e) à la séance

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20181215-186000-DE
 Date de télétransmission : 24/12/2018
 Date de réception préfecture : 24/12/2018

	KICHENIN Virgile	(délégué / Ville)	au titre du CAUE	Rapport n° 18/6-017
	ORPHÉ Monique	(déléguée / Ville)	au titre de l'ADIL	Rapport n° 18/6-019
	KICHENIN Virgile	(délégué / Ville)	au titre de la SIDR	Rapport n° 18/6-027
(3)	DUCHEMANN Yvette	(déléguée / Département)	au titre de l'ÉPFR	Rapport n° 18/6-030
(4)	NAILLET Philippe	(délégués / Ville)		
(3)	LOYHER Jeanne			
	FRANÇOISE Gérard			
(3)	HOARAU Serge			

CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
SIDR Société immobilière du Département de la Réunion

ADIL Agence départementale pour l'Information sur le Logement
ÉPFR Établissement public foncier de la Réunion

(3) absent(e) à la séance
(4) parti au Rapport n° 18/6-018

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS

LAGOURGUE Michel	arrivé à 09 h 20	avant examen des dossiers à l'ordre du jour
FOURNEL Dominique	arrivé à 09 h 29	au Rapport n° 18/6-003
FONTAINE Gabrielle	partie à 10 h 20	au Rapport n° 18/6-009 (procuration à ADAME Brigitte)
ISIDORE Marylise	partie à 10 h 29	au Rapport n° 18/6-011 (procuration à DELORME Éric)
NAILLET Philippe	parti à 10 h 54	au Rapport n° 18/6-018 (procuration à LESCAT Michel)
ANNETTE Gilbert	sorti de 11 h 05 à 11 h 14	du Rapport n° 18/6-021 au Rapport n° 18/6-023
HOAREAU Jean-François	arrivé à 11 h 25	au Rapport n° 18/6-033
JEAN-PIERRE Philippe	parti à 11 h 31	au Rapport n° 18/6-035
HO-SHING Cynthia	partie à 11 h 34	au Rapport n° 18/6-035

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, le LUNDI 24 DÉCEMBRE 2018 et que le nombre de Conseillers municipaux présents a été de 40 sur 55.

OBJET **Protocole transactionnel avec l'entreprise SAS Orizons**
Location de bus avec chauffeur pour le transport d'usagers (enfants et adultes) dans le cadre de sorties pédagogiques, culturelles ou autres

La Ville de Saint-Denis a attribué à l'entreprise SAS ORIZONS, entre 2014 et 2016, des marchés concernant la location de bus avec chauffeur pour le transport d'usagers (enfants et adultes) dans le cadre de sorties pédagogiques culturelles ou autres.

Ces marchés ont été exécutés correctement par le transporteur. Ce protocole concerne des prestations réalisées par l'entreprise et pour lesquelles aucun engagement financier n'a été prévu pour régler ces dépenses.

La Ville reconnaît la réalité des prestations effectuées par l'entreprise SAS ORIZONS et admet que celles-ci seraient en conséquence fondées sur la base de l'enrichissement sans cause, à engager un contentieux indemnitaire visant à son indemnisation, par la Ville, des sommes correspondant à la réalisation des prestations ci-jointes détaillées, sommes éventuellement augmentées du montant des intérêts ou de toute demande de dommages et intérêts.

Afin de prévenir tout contentieux, tout en permettant l'indemnisation de l'entreprise pour les prestations réalisées, et afin de préserver les deniers publics, les parties ont souhaité se rapprocher pour formaliser un accord amiable, dans le respect de leur intérêt et après concessions réciproques.

Il a ainsi été convenu que l'indemnisation des prestations effectuées par la société et non encore réglées à ce jour se ferait sous la forme d'une transaction en application des articles 2044 et suivants du Code civil.

Dans un souci de concessions réciproques, les parties ont toutefois convenu, d'un commun accord, que le montant de l'indemnité versée par la Ville à l'entreprise SAS ORIZONS serait limité à la somme de 21.905,00 € TTC.

Dans ce cadre, l'entreprise SAS ORIZONS a présenté un mémoire de réclamation à la Ville détaillant les factures impayées.

Je sou mets donc à votre approbation le protocole transactionnel à passer entre la Ville, maître d'ouvrage et l'entreprise SAS ORIZONS titulaire de marchés, entre 2014 et 2016, concernant la location de bus avec chauffeur pour le transport d'usagers (enfants et adultes) dans le cadre de sorties pédagogiques culturelles ou autres,

Je vous demande, en conséquence :

- d'approuver les termes du projet de protocole transactionnel à passer avec l'entreprise SAS ORIZONS, pour un montant s'élevant à 21.905,00 € TTC ;
- de m'autoriser à signer cet acte et tous les actes y afférents.

OBJET **Protocole transactionnel avec l'entreprise SAS Orizons**
Location de bus avec chauffeur pour le transport d'usagers (enfants et adultes) dans le cadre de sorties pédagogiques, culturelles ou autres

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N°18/6-025 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur FRANÇOISE Gérard - 5ème adjoint au nom des commissions « Affaire Générale / Entreprise Municipale » et « Projet Educatif Global » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Approuve les termes et le montant du projet de protocole transactionnel à conclure avec l'entreprise SAS ORIZONS, tel que joint à la présente Délibération.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à signer le protocole transactionnel relatif au paiement des prestations réalisées, pour un montant d'indemnités s'élevant à 21.905,00 € TTC.

ARTICLE 3

La dépense correspondante sera imputée sur les crédits ouverts au Budget principal sous le Chapitre 67, Article 678.

A Saint André, le 05 Novembre 2018

A L'Attention de la Responsable Administratif
Et Financier
Madame Natella BOUCHIAT
8 Rue Vallon Hoarau
97 490 SAINT DENIS

Transmission par : Cahier de transmission

Objet : Demande paiement des factures non honorées au titre des marchés :

N° M15030 LOT 11

N° M15031 LOT 12

N° M15033 LOT 14

Pièces-jointes : Liste des factures impayées

Madame,

Par la présente, nous vous adressons une réclamation des soldes antérieurs concernant les factures 2014 et 2015 et 2016 qui restent impayées dans notre comptabilité.

Après vérification de notre compte, nous avons constaté que vous **restez nous devoir la somme de 21 905.00 €** au titre des marchés :

N° M15030 LOT 11 : 3 990.00 € pour l'année 2014 et 280.00 € pour l'année 2015

N° M15031 LOT 12 : 10 045.00 € pour l'année 2016

N° M15033 LOT 14 : 7 590.00 € pour l'année 2016

Dans le cadre d'un protocole transactionnel des factures impayées, vous trouverez en pièce-jointe une liste exhaustive des factures émises par notre société et non payées par la collectivité à ce jour.

Dans l'attente du règlement de ses factures, nous vous souhaitons bonne réception et vous remercions par avance.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

SAS ORIZONS

ZI N°2 Ravine Creuse - BP 9

97 440 SAINT ANDRE

Accusé de réception en préfecture
REF : 20182016012018125118069201

Tel : 0262 46 31 66 - Fax : 0262 46 31 66

Date de télétransmission : 24/12/2018
Email : commercial@gncoi.com

Date de réception en préfecture : 24/12/2018

Siret : 752 998 831 00016

IBAN : FR76 1871 9000 8500 0062 2710 094



PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL

Entre,

La SAS ORIZONS, dont le siège social est situé à Zone Industrielle N° 2 Ravine Creuse BP 9 97 440 SAINT ANDRE, immatriculée sous le SIRET N° 752 998 831 00016

Représenté par Madame Sabrina CARPAYE Gérante, agissant en qualité de prestataire auprès du service du DPEG de la Mairie des Saint Denis.

D'une part,

Et

La **Mairie de Saint Denis**, Service DPEG, 8 rue de Vallon Hoarau 97 490 Sainte Clotilde.

D'autre part

Il est tout d'abord rappelé ce qui suit :

La SAS ORIZONS est le prestataire du marché M15030 Lot 11, M15031 Lot 12, M15033 Lot 14 Location de bus avec chauffeur des sorties pédagogiques.

Ce marché a été notifié le 26 Janvier 2015 dont vous trouverez ci-joint une copie de la décision de notification.

Les prestations ont déjà été effectuées par nos soins suite à la notification du marché M15030 Lot 11, M15031 Lot 12, M15033 Lot 14 et aussi à la demande du service DPEG de la Mairie de SAINT DENIS.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186025-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

ARTICLE 1 – OBJET DE L'ACCORD –CADRE

L'accord - cadre a pour objet la **LOCATION DE BUS AVEC CHAUFFEUR POUR LE TRANSPORT DES ELEVES ET DES ACCOMPAGNATEURS (enfants et adultes)** dans le cadre de sortie pédagogiques culturelles ou autres.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE LA CONSULTATION

2.1 - Procédure

La présente consultation est passée sous la forme d'un appel d'offre ouvert en application des articles 66 et 67 du décret n°2016-360.

Il s'agit d'un accord- cadre à bon de commande conformément aux articles 78 et 80 du décret du 25 mars 2016.

2.2 – Décomposition du marché

L'accord cadre est décomposé en plusieurs lots.

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.

Les candidats peuvent présenter une offre pour un ou plusieurs lots. Ils feront une offre distincte pour chaque lot. Compte tenu de l'éventualité de commandes simultanées, il ne sera attribué plus de trois lots à un même candidat, selon les dispositions de l'article 7 du présent document et de l'article 12 du Décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

6 Lots ont été attribués à la SAS ORIZONS : 4.5.6.11.12.et 14

Il est précisé que les types de bus demandés sont les suivants :

-Bus d'une capacité de 20, 30, 40, 50 ou 60 personnes minimum (enfants, encadrants et chauffeurs compris).

2 – 4 Durée du marché – clause de reconduction

Pour les lots 4.5.6.11.12 et 14 : Le marché est conclu pour une durée d'un(1) an ferme à compter de sa notification 26 Janvier 2015 . Il est reconduit trois (3) fois pour une durée d'un(1) an tacite reconduction sans que la durée totale n'excède quatre (4) ans.

Fait à Saint André, le 05 Novembre 2018

Pour le Prestataire

<< Bon pour transaction Globale de règlement >>

Mme Sabrina CARPAYE

Gérante de la SAS ORIZONS

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186025-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

SAS ORIZONS

71 N°2 - RAVINE CREUSE
BP 40 97401 SAINT ANDRE
MAYOTTE
SAS ORIZONS

752 098 831 0016 - APF : 49312

SAS ORIZONS



MEMOIRE DE RECLAMATION

OBJET DE LA RECLAMATION

**INDEMNISATION DES FACTURES IMPAYEES DE
2014 – 2015 - 2016**

OBJET DU MARCHE : SORTIES PEDAGOGIQUES

MARCHE : M 15030 LOT 11 / M 15031 LOT 12 / M 15033 LOT 14

I. RAPPEL DES FAITS A L'ORIGINE DE LA PRESENTE RECLAMATION M15030 LOT 11

Indemnisation des factures impayées du marché M 15030 LOT 11 de l'année 2014 et 2015 du service DPEG de la Mairie de Saint Denis gérée par Mme Suzette GRAVIER.

La Société SAS ORIZONS entend donc saisir la Mairie de Saint Denis – Service DPEG au titres des diverses factures impayées de 2014 et 2015.

FACTURE IMPAYEES 2014 LOT 11

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
14020344	EC PRIMAIRE GRAND CANAL	28/02/2014	CINEMA RITZ 3	3 907,93 €	3 990,00 €
	EC DAMASE LEGROS		CINEMA RITZ ST DENIS		
	EC JOINVILLE		AEROPORT ROLAND GARROS		
	EC PRIMAIRE GRAND CANAL		SENTIER LA ROCHE ECRITE MAMODE CAMP		
	EC ELEMENTAIRE GABRIEL MACE		THEATRE DE CHAMP FLEURI		
	EC ELEMENTAIRE LES TAMARINS		CINEMA RITZ		
	EC DOMENJO		EC DU BRULE+FORET ROCHE ECRITE+EC DU BRULE		
	EC JB BOSSARD		SALLE DE L'HOTEL DE VILLE		
	EC ELEMENTAIRE DAMASE LEGROS		HOTEL DE VILLE ST DENIS		
	EC ELEMENTAIRE BAIES ROSES		ANCIEN HOTEL DE VILLE DE ST DENIS		
	EC JB BOSSARD		SALON DE L'HOTEL DE VILLE		
	EC MATERNELLE MICHEL DEBRE		JARDIN DE L'ETAT ST DENIS		
	EC ELEMENTAIRE HERBIENNE LEBERT		ARCHIVES DEPARTEMENTALE DE ST DENIS		
	EC JULES REYDELLET		PORT DE PLAISANCE LE PORT		
	EC ELEMENTAIRE CENTRALE		MEDIATHEQUE FRANCOIS MITTERAND ST DENIS		
	EC DOMENJOD		EC DU BRULE		
	EC PRIMAIRE RAYMOND MONDON		THEATRE DU GRAND MARCHE		
	EC PRIMAIRE RAYMOND MONDON		THEATRE DU GRAND MARCHE ST DENIS		
	EC PRIMAIRE RAYMOND MONDON		THEATRE DU GRAND MARCHE ST DENIS		
	EC PRIMAIRE RAYMOND MONDON		THEATRE DU GRAND MARCHE ST DENIS		
	EC MATERNELLE MICHEL DEBRE		JARDIN DE L'ETAT ST DENIS		
	EC JB BOSSARD		BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE ST DENIS		
	EC MATERNELLE MICHEL DEBRE		THEATRE CHAMP FLEURI ST DENIS		
	EC MATERNELLE MICHEL DEBRE		THEATRE CHAMP FLEURI ST DENIS		
EC MATERNELLE MICHEL DEBRE	THEATRE CHAMP FLEURI ST DENIS				

FACTURE IMPAYEES 2015 LOT 11

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
15110128	EC ELEMENTAIRE CHAMP FLEURI	30/11/2015	STADE LA REDOUTE	274,24 €	280,00 €
	EC RAYMOND MONDON		STADE LA REDOUTE		

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186025-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

II. APPEL DES FAITS A L'ORIGINE DE LA PRESENTE RECLAMATION M15031 LOT 12

Indemnisation des factures impayées du marché M 15031 LOT 12 de l'année 2016 du service DPEG de la Mairie de Saint Denis gérée par Mme Suzette GRAVIER.

La Société SAS ORIZONS entend donc saisir la Mairie de Saint Denis – Service DPEG au titres des diverses factures impayées de 2016.

FACTURE IMPAYEES 2016 LOT 12

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
16060223	EC MATERNELLE DAMASE LEGROS	30/06/2016	KELONIA ST LEU	396,67 €	405,00 €
	EC MATERNELLE DAMASE LEGROS		KELONIA ST LEU		

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
16060239	EC MAT LES CAMELIAS	30/06/2016	FERME CRESCENCE LA SALINE LES HAUTS	303,62 €	310,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
16090103	EC RUISSEAU BLANC	30/09/2016	CALE LA PLAINE DES PALMISTE	146,91 €	150,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
16100150	ECOLE PRIMAIRE PHILIBERTCOMMERSON	31/10/2016	SALON DU LIVRE HALLE DES MANIFESTATION DU PORT+ PIC NIQUE PARC BOISE	146,91 €	150,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
16100151	EC LES CAMELIAS	31/10/2016	CŒUR SAIGNANT+ HALLE MANIFESTATION DU PORT	190,99 €	195,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
16100152	EC ELEMENTAIRE JOINVILLE	31/10/2016	AQUARIUM SAINT GILLE	303,63 €	310,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
16100153	EC PHILIBERT COMMERSON	31/10/2016	SALON DU LIVRE HALLE DES MANIFESTATION AU PORT+THEATRE SOUS LES ARBRES AVENUE DE LE COMMUNE DE PARIS+PIQUE NIQUE PARC BOISE	303,62 €	310,00 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186025-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
161001154	EC PRIMAT	31/10/2016	HALLE DES MANIFESTATIONS DU PORT	190,99 €	195,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
161001155	EC PRIMAIRE APPLICATION BELLEPIERRE	31/10/2016	HALLE DES MANIFESTATIONS DU PORT	303,62 €	310,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
161001156	EC ELEMENTAIRE TAMARINS	31/10/2016	HALLE DES MANIFESTATIONS DU PORT	190,99 €	195,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
161001158	EC MATERNELLE LA PROVIDENCE	31/10/2016	FERME PEDAGOGIQUE COCO DUR SAINT LEU	607,25 €	620,00 €
	EC MATERNELLE LA PROVIDENCE		FERME PEDAGOGIQUE COCO DUR SAINT LEU		

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
161001159	EC PRIMAIRE RAYMOND MONDON	31/10/2016	HALLE DES MANIFESTATIONS DU PORT	303,62 €	310,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
161001160	EC PRIMAIRE PHILIBERT COMMERSON	31/10/2016	USINE BOIS ROUGE QUARTIER Français	190,99 €	195,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
161001161	EC PRIMAIRE LA CHAUMIERE	31/10/2016	HALLE DES MANIFESTATION DU PORT	303,62 €	310,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
161001162	EC BORY DE SAINT VINCENT	31/10/2016	HALLE DES MANIFESTATION DU PORT	381,98 €	390,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
16120174	EC GISELE CALMY	31/12/2016	COLOSSE SAINT ANDRE	651,32 €	665,00 €
	EC GISELE CALMY		COLOSSE SAINT ANDRE		
	EC GISELE CALMY		COLOSSE SAINT ANDRE		

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
16120175	EC ELEMENTAIRE GABRIEL MACE	31/12/2016	KELONIA ST LEU	494,61 €	505,00 €
	EC ELEMENTAIRE GABRIEL MACE		KELONIA ST LEU		

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186025-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
18110001	EC ANCIEN THEATRE	03/03/2016	BASE NAVALE LE PORT	303,62 €	310,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
18110002	EC MATERNELLE LES CAMELIAS	29/03/2016	FERME LES PETITS COCOS DURS A ST LEU	303,62 €	310,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
18110003	EC MATERNELLE HERBINIERE LEBERT	14/04/2016	KABAR LIVE LE PORT	303,62 €	310,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
18110004	EC ANCIEN THEATRE	19/04/2016	BASE NAVALE LE PORT	303,62 €	310,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
18110005	EC MATERNELLE HERBINIERE LEBERT	19/04/2016	AQUARIUM ST GILLES	303,62 €	310,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
18110006	EC BORY ST VINCENT	22/04/2016	POINTE DES CHATEAUX A ST LEU	190,99 €	195,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
18110007	EC DOMENJOD	26/04/2016	JARDIN D'EDEN ST GILLES	303,62 €	310,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
18110008	EC MATERNELLE FRANCOISE MOLLARD	03/05/2016	AQUARIUM ST GILLES	509,30 €	520,00 €
	EC MATERNELLE FRANCOISE MOLLARD		AQUARIUM ST GILLES		

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
18110009	EC PRIMAIRE DAMASE LEGROS	17/05/2016	OBSERVATOIRE KELONIA ST LEU	396,67 €	405,00 €
	EC PRIMAIRE DAMASE LEGROS		OBSERVATOIRE KELONIA ST LEU		

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
18110001	EC PRIMAIRE DAMASE LEGROS	19/05/2016	LE SECHOIR A ST LEU	190,99 €	195,00 €

Accusé de réception en préfecture
9841000101 EC PRIMAIRE DAMASE LEGROS
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
18110011	EC PRIMAIRE JB BOSSARD	24/05/2016	MUSEE STELLA MATUTINA ST LEU	411,36 €	420,00 €
	EC PRIMAIRE JB BOSSARD		MUSEE STELLA MATUTINA ST LEU		

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
18110012	EC HENRI DUNANT	06/06/2016	CONSERVATOIR DES MASCAREIGNES ST LEU	411,36 €	420,00 €
	EC HENRI DUNANT		CONSERVATOIR DES MASCAREIGNES ST LEU		

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
18110013	EC LES BAIES ROSES	27/06/2016	MAIDO ST PAUL	303,62 €	310,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
18110014	EC MATERNELLE CHAMP FLEURI	09/12/2016	CONSERVATOIRE BOTANNIQUE MASCARIN ST LEU	190,99 €	195,00 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186025-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

III. RAPPEL DES FAITS A L'ORIGINE DE LA PRESENTE RECLAMATION M15033 LOT 14

Indemnisation des factures impayées du marché M 15033 LOT 14 de l'année 2016 du service DPEG de la Mairie de Saint Denis gérée par Mme Suzette GRAVIER.

La Société SAS ORIZONS entend donc saisir la Mairie de Saint Denis – Service DPEG au titres des diverses factures impayées de 2016.

FACTURE IMPAYEES 2016 LOT 14

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
16080002	EC ELEMENTAIRE CHAMP FLEURI	02/08/2016	VANILLERAIE DE SAINT ANDRE	200,78 €	205,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
16090104	EC RUISSEAU BLANC	30/09/2016	CALE PLAINE DES PALMISTES	176,30 €	180,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
16090105	EC HENRI DUMANT	30/09/2016	USINE SUCRERIE BOIS ROUGE+PARC DU COLOSSE	225,27 €	230,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
16090106	EC RUISSEAU BLANC	30/09/2016	CALE PLAINE DES PALMISTES	176,30 €	180,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
16110083	EC CANDIDE AZEMA B	30/11/2016	DOMAINE DES TOURELLES	377,08 €	385,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
16110084	EC DAMASE LEGROS	30/11/2016	CINEPALMES SAINTE MARIE	342,80 €	350,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
16120171	EC MAT DE LA SOURCE	31/12/2016	CINEPALMES	930,46	950,00 €
	EC MAT DE LA SOURCE		CINEPALMES		
	EC MAT DE LA SOURCE		CINEPALMES		
	EC MAT DE LA SOURCE		CINEPALMES		
	EC MAT DE LA SOURCE		CINEPALMES		

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20181215-186025-DE
 Date de télétransmission : 24/12/2018
 Date de réception préfecture : 24/12/2018

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
16120172	EC ELEMENTAIRE LES BAIES ROSES	31/12/2016	RECUPERER CENTRE DE VACANCES LES HORTENSIAS	146,91 €	150,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
16120173	EC ELEMENTAIRE LES BAIES ROSES	31/12/2016	DEPOSER CENTRE DE VACS LES HORTENSIAS	146,91 €	150,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
16120176	EC DAMASE LEGROS	31/12/2016	CINEPALMES	538,69 €	550,00 €
	EC DAMASE LEGROS		CINEPALMES		
	EC DAMASE LEGROS		CINEPALMES		

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
16120177	EC ELEMENTAIRE HERBINIERE LEBERT	31/12/2016	CINEPALMES	391,77 €	400,00 €
	EC ELEMENTAIRE HERBINIERE LEBERT		CINEPALMES		

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
16120178	EC ELEMENTAIRE CENTRALE	31/12/2016	GRAND PRADO SAINTE MARIE	146,91 €	150,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
18110015	EC MATERNELLE YLANG YLANG	19/04/2016	FERME MIEL ET VIE SAINTE ANNE	225,27 €	230,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
18110016	EC PRIMAIRE LES BAIES ROSES	21/04/2016	AVENTURIER DE L'EST A ST BENOIT	225,27 €	230,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
18110017	EC CANDIDE AZEMA A	25/04/2016	DOMAINE DES TOURELLES PLAINE DES PALMISTES	401,57 €	410,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
18110018	EC ELEMENTAIRE HERBINIERE LEBERT	19/05/2016	PLANTATION MELISSA ST BENOIT	352,60 €	360,00 €
	EC ELEMENTAIRE HERBINIERE LEBERT		PLANTATION MELISSA ST BENOIT		

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186025-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
18110019	EC MATERNELLE DAMASE LEGROS	19/05/2016	FERME MIEL ET VIE STE ANNE	450,54 €	460,00 €
	EC MATERNELLE DAMASE LEGROS		FERME MIEL ET VIE STE ANNE		

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
18110020	EC ELEMENTAIRE LES BADAMIERS	06/06/2016	FORET BEAUMONT STE MARIE	176,30 €	180,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
18110021	EC MATERNELLE BOIS DE NEFLES	20/06/2016	JARDINS DES 1001 SAVEURS ST ANDRE	225,27 €	230,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
18110022	EC GRAND CANAL LA BRETAGNE	21/06/2016	FERME MIEL ET VIE STE ANNE	225,27 €	230,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
18110023	EC MATERNELLE BOIS DE NEFLES	04/07/2016	JARDIN DES 1001 SAVEUR ST ANDRE	225,27 €	230,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
18110024	EC LES LILAS	05/07/2016	PARC BOIS MADAME STE MARIE	176,30 €	180,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
18110025	EC ELEMENTAIRE CENTRALE	25/11/2016	LE GRAND PRADO STE MARIE	146,91 €	150,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
18110026	EC CANDIDE AZEMA B	05/11/2016	DOMAINE DES TOURELLES PLAINE DES PALMISTES	176,30 €	180,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
18110027	EC JOINVILLE	02/12/2016	DOMAINE DES TOURELLES PLAINE DES PALMISTES	225,27 €	230,00 €

N° FACTURE	NOM DE L'ECOLE	DATE	DESTINATION	MONTANT HT EN €	MONTANT TTC EN €
18110028	EC ELEMENTAIRE PITON BOIS DE NEFLES	15/12/2016	CINEPALMES + JARDIN DE L'ETAT	401,57 €	410,00 €
	EC ELEMENTAIRE PITON BOIS DE NEFLES		CINEPALMES + JARDIN DE L'ETAT		

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186025-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018